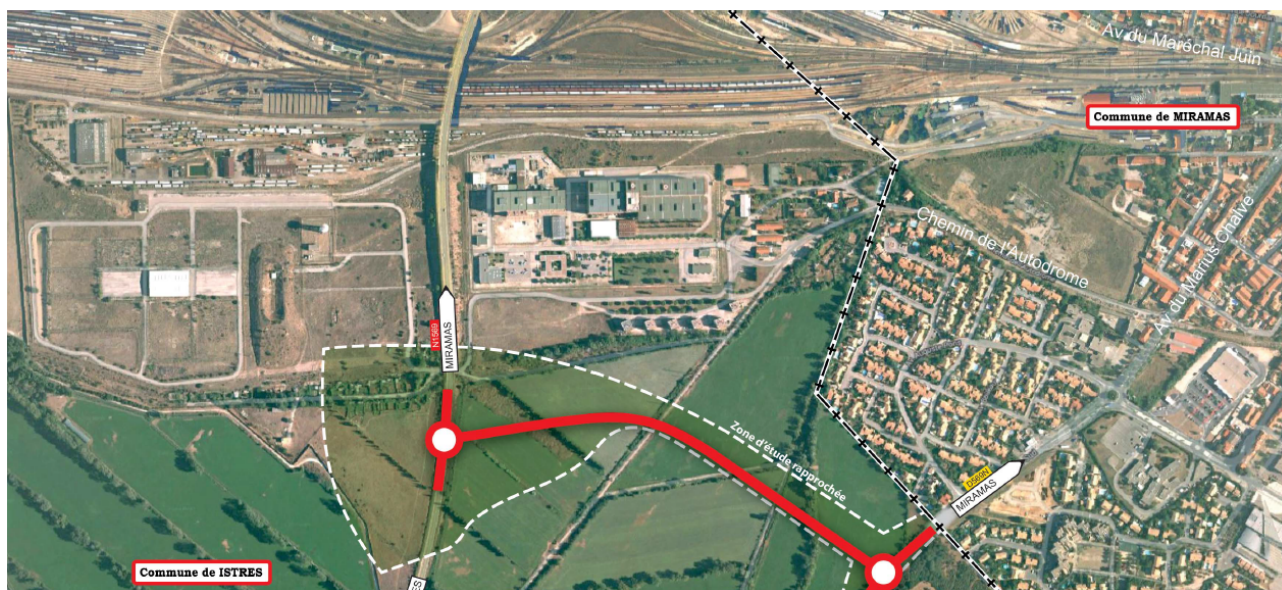


Le barreau de Sulauze mis en service



Communiqué du Département des Bouches-du-Rhône :

Liaison entre la RN569 (laTranshumance) et la RD569n (vieille route d'Istres) au Sud de Miramas

Le Département ouvre ce barreau à la circulation dès demain matin, à l'issue d'un chantier qui a duré 12 mois. Situé au sud de Miramas et sur la commune d'Istres la voie nouvelle permettra de soulager la congestion du trafic en centre-ville.

L'Etat a mis en service en 2017 la déviation de Miramas, afin de désengorger le centre-ville en reliant directement le boulevard Aubanel au giratoire de Toupiguières par le nord.

Cependant aucun point d'échange n'était prévu au sud de la commune. Au-delà de la saturation du trafic à certaines heures, s'ajoutent des problèmes de sécurité routière.

Le Département a alors pris en considération la réalisation d'une liaison au sud de la commune de Miramas entre la RN569 et la RD569n afin de soulager le trafic dans le secteur qui génère des nuisances et une accidentologie significative. Ce projet, situé sur la commune d'Istres, a aussi vocation à desservir les quartiers situés au sud de l'agglomération de Miramas.

Portés par le Département, les travaux d'infrastructure ont démarré en septembre 2023 et viennent de s'achever ce vendredi 6 septembre. 5M€ ont été investis par le Département, maître d'ouvrage de cette opération.

Un chantier routier qui s'achève

Le chantier a débuté par la création d'un giratoire sur la RN569. Ce giratoire fut l'accès principal du chantier qui s'est poursuivi vers l'ouest pour rejoindre la RD569n où un second giratoire a également été réalisé.

Le barreau de liaison d'une longueur de 750 mètres a donc été créé entre ces deux carrefours et comporte une chaussée bidirectionnelle.

Afin de préserver l'environnement, des bassins de dépollution et d'infiltration des eaux pluviales ont été réalisés en vue de capter et traiter les pollutions accidentelles.

Ensuite, le projet a assuré le rétablissement de l'irrigation et des accès aux parcelles agricoles de foin de Crau qu'il traverse afin de rétablir la fonctionnalité des exploitations.

Dès l'automne 2024, l'aménagement paysager sera réalisé afin d'habiller cet ouvrage routier et l'intégrer au paysage environnant. Les nombreuses plantations prévues dans le cadre de ce projet feront l'objet d'un suivi attentif pendant plusieurs années.

Enfin, le projet a permis de réaliser une mare et restaurer une zone humide sur le Parc de l'Olivier à Istres.

Ces travaux seront réalisés dès l'automne 2024, période écologiquement favorable à ces travaux.

Ville de Miramas

Communiqué de presse

Le 05/09/2024 16:27

CONTACTS

Betty Reboul — Journaliste - Relations presse

Ville de Miramas

04 90 17 48 36 · b.reboul@mairie-miramas.fr

Caroline Lips — Journaliste - Relations presse

Ville de Miramas

04 90 17 52 85 · c.lips@mairie-miramas.fr